



Situation

Les bandes riveraines sont des complexes de végétation situées sur les rives jouant plusieurs rôles d'importance dans le maintien d'une bonne qualité d'eau et pour la création d'habitats fauniques. L'ensemble des bassins versants du territoire de l'OBAKIR rencontre diverses problématiques reliées aux bandes riveraines.

Bassin versant de la rivière Saint-Jean

Le portrait de la zone vulnérable de Sainte-Anne-de-la-Pocatière mentionne que plusieurs tronçons sont dépourvus de végétation riveraine (Côté et Ducruc, 2005). D'autre part, à l'été 2012, ce bassin versant a fait l'objet d'une caractérisation de ses bandes riveraines afin de déterminer l'indice de la qualité de la bande riveraine (IQBR). Cette étude, effectuée sur une largeur de 3 m et de 10 m, a démontrée qu'environ la moitié des bandes riveraines sont considérées faibles et très faibles. Elles sont donc insuffisantes pour remplir toutes leurs fonctions écologiques (OBAKIR, 2012).

Information complémentaire

L'indice de la qualité de la bande riveraine (IQBR)

Cet indice permet d'évaluer la condition écologique d'un habitat riverain et de son impact sur l'intégrité du milieu aquatique (Saint-Jacques et Richard, 1998) L'IQBR est déterminé à partir de différentes composantes faisant partie des écosystèmes riverains. Une cote est donnée à chaque composantes afin d'obtenir une valeur finale de l'IQBR qui sont réparties en cinq catégories :

- Excellent : 90-100
- Bon : 75-89
- Moyen : 60-74
- Faible : 40-59
- Très faible : 17-39.

Plus le résultat est élevé, meilleure est la bande riveraine pour remplir ses multiples fonctions écologiques (annexe 2).

Bassin versant de la rivière Ouelle

En milieu forestier, plus en amont, la bande riveraine de 10 m et plus est respectée, tandis qu'en milieu agricole, plus en aval, la largeur règlementaire de 3 m est peu respectée (Beauchemin, 2004). Les bandes riveraines situées dans la portion aval de la rivière Ouelle, en bordure de la *frayère* à éperlan, ont fait l'objet de caractérisations. Dans l'une de ces études, il est mentionné que 90 % de la bande riveraine est

FICHE 17

Bandes riveraines

Écosystème

L'ensemble des bassins versants



considérée faible ou très faible (Guérineau et Plessis, 2005). Ces auteurs ont aussi spécifié que 10 470 m de bandes riveraines devraient être revégétalisés afin de protéger la frayère.

Bassin versant de la rivière Kamouraska

Par l'entremise de quelques inventaires et caractérisations, l'état des rives de plusieurs tronçons a été observé qualitativement et quantitativement. Ces observations faisaient mention de lacunes au niveau de la composition des bandes de végétation, surtout dans le secteur aval du bassin versant, là où l'on retrouve de nombreuses activités humaines (COBAKAM, 2011).

Information complémentaire

La « Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables »

Cette politique définit la rive comme étant « une bande de terre qui borde les lacs et cours d'eau et qui s'étend vers l'intérieur des terres à partir de la ligne des hautes eaux. La largeur de la rive à protéger se mesure horizontalement ». Cette largeur varie entre 10 et 15 m selon la pente et la hauteur du talus.

Bassin versant de la rivière Fouquette

L'indice de qualité de la bande riveraine (IQBR) de la rivière Fouquette a été réalisé en 2005 (Doucet, 2006). Cette étude mentionne que plus de la moitié des bandes riveraines sont considérées faibles ou très faibles. Il est important de mentionner que la définition de la bande riveraine lors de cet inventaire était la surface comprise entre la ligne des hautes eaux et 3 mètres vers le haut du talus. Particulièrement pour les bandes riveraines situées à proximité de la **frayère** à éperlan, environ 60 % sont considérées faibles ou très faibles (Guérineau et Plessis, 2005).

Bassin versant de la rivière du Loup

Les bandes riveraines situées en amont de la frayère à éperlan (2 km) sont jugées de bonne ou d'excellente qualité. Ce secteur correspond majoritairement à celui du Parc des Chutes. Par contre, le scénario est différent pour la partie aval. Les bandes riveraines sont plutôt classées faibles ou très faibles. Les rives de ce secteur sont fortement altérées entre autres par la présence de bâtiments commerciaux et industriels (Guérineau et Plessis, 2005).



FICHE 17

Bandes riveraines Écosystème

L'ensemble des bassins versants

Bassin versant de la rivière Verte

Les informations sur les bandes riveraines connues actuellement pour ce bassin versant proviennent d'une caractérisation effectuée dans le sous-bassin de la rivière de la Barrure en 2004 par le Groupe Pousse-Vert. Les résultats ont révélé que 63 % des bandes riveraines avaient une largeur entre 0 et 1 m. À noter que l'année suivante, un projet d'aménagement de bandes riveraines a eu lieu sur cette rivière : plantation de saules et de cornouiller *indigènes* et adoucissement de pente.

Informations complémentaire

Étude sur le rat musqué

Sur le territoire de l'OBAKIR, plusieurs producteurs agricoles se plaignent de la présence du rat musqué qui endommage les **berges** et les talus des cours d'eau. En 2006, une étude a été effectuée dans les bassins versants des rivières Kamouraska et Fouquette. Cette étude a démontré la présence de trois fois plus de rats musqués dans les tronçons de bandes riveraines herbacées comparés à ceux avec de la végétation ligneuse (Bourget, 2006). Selon l'auteure, trois explications justifient ces résultats. Premièrement, la création d'ombre par le feuillage des arbres diminue la croissance des végétaux aquatiques, principale source de nourriture de ce rongeur. Deuxièmement, la présence des racines des arbres au niveau de la berge rend plus difficile le creusage des terriers. Finalement, le vison, principal prédateur du rat musqué, est plus présent dans un environnement où l'on retrouve de la végétation ligneuse.

FICHE 17

Bandes riveraines

Écosystème

L'ensemble des bassins versants



Initiatives entreprises connues à ce jour afin d'améliorer les bandes riveraines

- En 2004, un projet d'aménagement de bandes riveraines a eu lieu sur la rivière Verte (ruisseau de la Barrure) par le Groupe Pousse-Vert.
- Les clubs-conseils en agroenvironnement présents sur le territoire de l'OBAKIR, encouragent leurs membres à la plantation de bandes riveraines.
- Plantation de végétaux dans plusieurs tronçons sur l'ensemble du territoire de l'OBAKIR.
- Activités de sensibilisation à la conservation des bandes riveraines effectuées par plusieurs organismes depuis plusieurs années.
- À l'intérieur de son schéma d'aménagement, la MRC de L'Islet veut instaurer un « programme de sensibilisation et de protection de la bande riveraine » visant à limiter les apports de matières nutritives provenant des activités humaines afin de préserver l'état des lacs et des cours d'eau ainsi que les usages qu'il permet. (MRC de L'Islet, 2010).

Limites du diagnostic

- L'état des bandes riveraines de certains bassins versants n'est pas encore connu.

Les pistes d'action

- Effectuer un inventaire de qualité de la bande riveraine pour les secteurs plus affectés par les activités humaines.
- Procéder à la localisation et à la revégétalisation des secteurs prioritaires.
- Effectuer de la sensibilisation auprès des propriétaires sur l'importance d'instaurer une bande riveraine adéquatement végétalisée.
- Au minimum, appliquer la réglementation concernant le respect des bandes riveraines.
- Reconnaître la valeur écologique de la bande riveraine.